

Réf: Dossier N° 000381

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « DELIMA & NATHAN » en abrégé « D&N »

Siège social Abidjan, Yopougon, Yopougon Ananeraie,lot 212,
ilot 21

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 20/03/2021, et enregistrés au CEPICI le 29/03/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « DELIMA & NATHAN » en abrégé «
D&N »

Objet: TRANSPORT, LOCATION , ACHATS, ET VENTES DE VEHICULES.Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ; l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ; la prise en location gérance de tous fonds de commerce dans le domaine médical ; la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ; et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Yopougon, Yopougon Ananeraie,lot 212,
ilot 21

Dirigeant(s) : M MALAN BIAN NOGBOU CONSTANT (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B12-02353 du 21/07/2021 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°16937/GTCA/RC/2021 du 21/07/2021

